



Commission Diocésaine
des Activités Culturelles
dans les églises



22 avenue d'Aligre
28000 CHARTRES

DEMANDE AU CLERGÉ AFFECTATAIRE POUR L'ORGANISATION D'UNE MANIFESTATION CULTURELLE DANS UNE ÉGLISE

ATTENTION: Cette demande préalable doit parvenir au curé affectataire (1)
(responsable de l'église) 3 mois avant la manifestation et avant toute publicité.

IMPORTANT : Une église ne saurait être considérée comme n'importe quelle salle de concert.
La destination telle que l'a prévue la loi est strictement culturelle, en conséquence textes et
musiques sacrées doivent toujours avoir la prédominance dans tous les programmes.

Église où doit avoir lieu la manifestation :

L'autorisation est demandée au curé de cette église :

Mr le curé.....

d'organiser un (2) (cf. au dos) : dans les conditions suivantes :

Date :/...../..... Heure de début de la manifestation :

Durée (3) (comprendant le temps d'installation).....

DEMANDEUR (4) :

Adresse :

Tél. : Email

ORGANISATEUR (5).....

Adresse :

Tél. : Email

Merci de nous indiquer les raisons qui ont motivé l'organisation de cette manifestation dans une église

.....
.....
.....

[L'Assurance Responsabilité civile des biens et des personnes est obligatoire (joindre une copie d'attestation)]

ASSURANCE (6) **Nom de la compagnie** :

N° de la police :

Nombre d'exécutants (chanteurs, choristes, musiciens) :

Dispositif d'installation ou matériel technique prévu :

.....
.....
.....

CONDITIONS D'ENTREE : gratuit Libre participation payant (tarif :))

L'organisateur s'engage à ce que la manifestation ne porte pas atteinte à la dignité du lieu de culte. Il est interdit de déplacer le mobilier religieux sans l'accord de l'affectataire. Une participation à verser pour les frais de la paroisse sera à prévoir pour l'utilisation de l'église (chauffage, électricité, nettoyage, frais divers).

Enfin l'organisateur s'engage à effectuer les formalités et déclarations pour les droits SACEM et SPEDIDAM.

A.....

Le

Signature et cachet de l'organisateur

Pour vous aider à remplir ce formulaire :

- (1) L'adresse postale des prêtres et paroisses est disponible sur le site internet www.diocese-chartres.com
- (2) Type de manifestation: Concert, Audition de Chants, Exposition, Théâtre, Poésie, Conférence, autres.
- (3) Dans le cas d'une Exposition ou d'un Festival préciser la durée de la manifestation
- (4) Nom organisme demandeur (Chorale, Association, Ecole de Musique, Fanfare, Mairie, Particulier ...)
- (5) Nom de l'organisateur ayant en charge la manifestation
- (6) L'Assurance Responsabilité civile des biens et des personnes est obligatoire
(joindre une copie d'attestation d'assurance à jour)

Pièces à joindre à cette la Demande Préalable

Pour un Concert instrumental ou vocal : Les textes des Chants (avec leur traduction si nécessaire)
- Le programme prévu avec le nom des artistes, groupes, les œuvres interprétées ainsi que les compositeurs

Pour une exposition : Fournir une reproduction des œuvres (Press-book, CD, site internet...)
- Nom des artistes, les moyens plastiques support de l'exposition (sculptures, peintures, photos, autres...)

Autres manifestations (Théâtre, lecture, poésies, Conférences culturelles...)
- Préciser les thèmes, les noms et qualités des intervenants, fournir une copie de texte prévus

Note Importante Attention, outre l'autorisation du clergé, votre demande peut nécessiter l'autorisation de la municipalité. En cas d'installation technique ou de modification du plan d'implantation de l'église, il sera nécessaire d'obtenir l'avis favorable de la commission sécurité de la ville ou a lieu la manifestation (Lieu de culte, type V). L'autorisation de manifestation temporaire pour l'exploitation d'un E.R.P (Etablissement recevant du public) est délivrée par le maire, en sa qualité d'autorité de police, accompagnée d'e prescriptions de sécurités.

L'organisateur est garant d'appliquer tout protocole sanitaire en vigueur ainsi que sa vérification si nécessaire.

PARTIE RESERVÉE AU CLERGÉ **AVIS MOTIVE DU CURÉ**, (*destiné à la Commission*)

A.....
(nom en majuscule et signature)

Le

PARTIE RESERVÉE A LA COMMISSION La commission lors de sa réunion du/...../.....
a examiné la « DEMANDE PRÉALABLE D'ORGANISER une MANIFESTATION CULTURELLE dans
L'ÉGLISE » de :le :/...../.....

Avis ou remarque de la Commission :

Chartres, le :

Au nom de la Commission
(nom en majuscule et signature)

Commission Diocésaine des Activités Culturelles dans les Églises Mail : concerts-expos-eglises@diocesechartres.com

Mise à jour 2022 **Vous pouvez télécharger ce formulaire sur le site du Diocèse de Chartres**

www.diocese-chartres.com/services/activites-culturelles-dans-les-eglises/